

Journal d'informations municipales de **CHÂTILLON-EN-DIOIS** Châtillon-en-Diois, Mensac, Menée, Archiane, Bénevisse, Les Nonières

Fête de la transhumance **au pays de la Clairette**

10 et 11 juin 2023

Pour la première fois, Châtillon-en-Diois accueille cette fête emblématique du Diois, terre d'élevage et d'accueil de la transhumance et de vigne avec la Clairette et les vins AOP de Châtillon.

La fête propose un programme très riche :

- Traversée du troupeau par la rue des Rostangs
Un cœur de fête : marché de producteurs et artisans, bar de vins et produits locaux.
Des animations à foison :
Concert, fanfare de l'Echo diois, Repas de la transhumance, animation à la bibliothèque "le raisin et les moutons à travers les livres, spectacle de cirque, fanfare Pekno parade, Blue Bird Trio concert, visites du village, cinéma...

La fête a continué

- le 11 juin à l'alpage de la Moutière sur la route du col de Menée.
- le 18 au col de Rousset.

Eric Vanoni introduit l'inauguration :

"Chères concitoyennes, chers concitoyens,
Chers amis venus ici pour faire la fête.

Nous vivons un moment historique : la Fête de la Transhumance ici à Châtillon. Ce rendez-vous qui, depuis plus de 30 ans, animait la ville de Die, évolue et devient la Fête de la Transhumance au pays de la Clairette. J'ai répondu présent à la candidature de notre commune pour cette première expérience hors de la ville de Die. Cela était pour moi une évidence. Notre bourg classé "plus beau village de France" était l'écrin idéal pour cette fête.

Par son expérience du Festival "Arts et Vigne", Châtillon avait toutes les ressources pour mener à bien cette aventure. Comme pour "La Drômoise", "la Mad-Jacques", "le Festival folk", je savais que notre tissu associatif local répondrait présent ainsi que les commerçants locaux et l'ensemble de la population.

Par-delà ces mots du maire, j'aimerais faire partager mes émotions personnelles. D'abord celles du gamin qui s'est élevé à Châtillon et qui du plus loin qu'il se souvienne, garde dans sa mémoire, le matin et le soir, le berger communal passant dans les Rostangs avec sa corne, quotidiennement, pour rassembler les moutons du troupeau communal. Et



puis l'arrivée des transhumants qui prenaient en charge les brebis châtilloises et les montaient sur Glandasse pour l'été.

La mairie accueille une exposition sur la tradition pastorale de notre commune nouvelle et en particulier le fait que, dès le Moyen Age, le Seigneur de Treschenu accueillait des troupeaux de Provence.

Je vous dis l'émotion du viticulteur et père de viticulteurs que je suis ; la Fête de la Transhumance fait cette année, la part belle à la Clairette et à la production viticole locale, qui marque aussi l'histoire de notre commune depuis Malbérionne.

Merci à tous et que la fête soit belle.

passion des vignerons et l'ardeur des bergers. Vive la Clairette et vive le pastoralisme".

M. Kahn remet une cloche de la fête de la transhumance à **Pierre-Henri Mailleraud** dont le troupeau est passé ce matin dans Châtillon.



Ensuite la parole est donnée à **Fabienne Soudé** membre du conseil municipal de Die : "La ville de Die est heureuse de transmettre le flambeau à Châtillon-en-Diois." Pour elle la fête se réinvente, et l'association entre le pastoralisme et la vigne est naturelle à Châtillon.



Philippe Kahn, président de l'ADEM (association départementale d'économie montagnarde de la Drôme) donne la parole à Fabien Lombard, président du syndicat de la Clairette et des vins du Diois.

Fabien Lombard dit n'avoir pas hésité longtemps avec son conseil d'administration à participer à cette fête. "On partage avec les éleveurs les 2 productions identitaires de la vallée : le pastoralisme et la Clairette."

Il signale que le programme est très dense avec en particulier une master classe autour du Crémant de Die dont on fête les 30 ans du Crémant de Die. Il termine par cette phrase : "Aujourd'hui on fête la



Joël Boeyaert, vice-président à la Communauté de communes du Diois, à l'agriculture, la forêt et l'action sociale, souligne le lien entre les communes avec le pastoralisme et la vigne. Pour lui la transhumance n'est pas du folklore, c'est une tradition ; c'est aussi une technique moderne d'entretien du territoire.



Jacques Adenot, Président du Parc Naturel



régional du Vercors indique que le parc est ravi de participer à cette édition. Châtillon, plus grande commune du Parc et de la Drôme en superficie offre une belle vitrine à ces 2 productions.

Nadia Faure, présidente de l'association Châtillon Arts et Vigne, salue cette belle aventure. L'association participe avec l'organisation d'un marché des producteurs et une exposition "Moutons d'ici et d'ailleurs".



Marie Pochon, députée, souligne que les temps changent, mais que les moutons continuent à monter sur les alpages. Les éleveurs sont confrontés à beaucoup de difficultés. La prédation divise nos territoires, c'est tout l'enjeu de la cohabitation de l'homme et de la vie sauvage.



Le monde ovin est représenté par **Frédéric Gontard** président de la Fédération Départementale Ovine de la Drôme. Il remercie ceux qui ont travaillé à cette belle organisation et les éleveurs qui travaillent 7 jours sur 7 !

Martine Charmet, conseillère départementale :

"Quel plus beau, plus accueillant village que Châtillon-en-Diois pour organiser la fête de la transhumance au pays de la Clairette !". "Il n'y a que face au loup que les éleveurs ne peuvent s'adapter, malgré les mesures de protection. Il va falloir augmenter les prélèvements !"



Enfin Mme la sous-préfète, **Corinne Quèbre** salue tous les intervenants. Elle se déclare très heureuse de cette invitation à célébrer ce temps fort de la fête de la transhumance et de la Clairette. Elle souligne la consécration en cours du classement des sites d'Archiane et du rocher de Combeau. Pour terminer elle salue le travail de tous, bénévoles, élus.



Quelques photos de la fête



Exposition "Moutons d'ici et d'ailleurs"

Inauguration de la Mairie réhabilitée, le 16 juin 2023

Décidément c'est la fête à Châtillon-en-Diois ! Après la fête de la transhumance, voilà un autre moment de réjouissance, l'aboutissement de longues années de réflexions, d'études pour aboutir à une réhabilitation complète de la mairie : les façades et la tour de l'horloge restaurées, l'intérieur réaménagé complètement et accessible.

Note : les discours ont été abrégés



Eric VANONI :

Je suis fier de vous accueillir. J'ai une pensée pour tous les maires qui nous ont précédés et je pense en particulier à mon père qui serait très fier. Nous voilà arrivés au bout d'un long chemin quand en 1792, la communauté de Châtillon achète ce

bâtiment. À part en 1934, peu de travaux ont été faits. La mandature de Jacky REYSSET initie un dossier de classement : la façade et le toit sont classés, le clocher et l'escalier sont inscrits. Pour des raisons administratives, le classement sera acté seulement sous la mandature de Régine ODDOZ. En lien avec l'action de l'ACSPADE, une souscription est lancée et un sauvetage des décors de la façade est entrepris. À notre première mandature, le conseil municipal décide le maintien de la mairie dans ses locaux historiques. C'est une solution complexe et onéreuse. Il faut rendre accessible le bâtiment, assurer la sécurité, restaurer toutes les façades et refaire le dôme du clocher. Une collaboration a lieu avec le CAUE et un appel d'offres est lancé. C'est le cabinet ARCHIPAT qui est choisi. Une estimation est communiquée. C'est un véritable séisme : deux adjoints démissionnent, une pétition circule. Mais le conseil tient bon et un dossier de financement en béton est établi à la

hauteur des ambitions. Tous les voyants sont au vert pour attaquer les travaux. Une nouvelle polémique a lieu au sein de la DRAC : comment sera réalisée la restauration des décors ? Un arbitrage de l'inspection générale des monuments historiques permet d'obtenir le permis de construire.

Enfin, pour démarrer les travaux, la mairie se transfère à la poste et la bibliothèque dans les locaux des associations. Mais une nouvelle embûche apparaît : la pandémie de Covid ! Le relais est pris par la nouvelle mandature et deux adjointes Monique ORAND et Martine VINCENT suivent les réunions de chantier.

Je salue toutes les entreprises qui ont travaillé, avec une mention particulière pour les restauratrices qui ont redonné ses couleurs à la façade. Je pense aussi à Joachim qui a trouvé le secret pour réaliser les fausses pierres du soubassement avec du buis. En visitant le bâtiment, vous apprécierez sa fonctionnalité dans le respect de son histoire. Au-delà de l'administration communale, la mairie est un lieu de la vie sociale, avec la bibliothèque, les trois salles de la partie droite du bâtiment qui peuvent servir à des expositions ou à d'autres activités.

Merci aux financeurs. L'État d'abord avec 337 000 €, le département avec 713 000 €, la région 230 000 € et la DRAC, c'est-à-dire encore l'État 480 000 € ; nous avons pu obtenir un taux de subvention de 88 % ! Pour finir, j'envoie un salut amical à Bruno GASTOUD pour son rôle important dans cette aventure.

Sylvie VEYE CHARETON :

Ce bâtiment appelé jusqu'au XVIII^e siècle "Hôtel de L'Argentière" fut construit entre la fin du XVI^e siècle et le début du XVII^e sur les restes des remparts qui protégeaient le village et furent démantelés sur ordre du gouverneur du



Dauphiné lors des guerres de Religion. Seules restèrent les trois portes d'entrée au village dont la porte du Reviron à laquelle est accolé l'hôtel de l'Argentière et qui porte la tour de l'horloge.

Depuis le début du XVI^e siècle, le village, à l'étroit dans ses murailles, avait déjà gagné du terrain hors les murs en comblant les fossés pour faire la rue Neuve et en créant la place du Reviron où les charrettes pouvaient "revirer" autour de la fontaine.

Cet édifice est mentionné dans le testament de 1625, puis fait partie de l'inventaire après décès en 1630 de Claude de Perdeyer, baron de L'Argentière qui appartenait à une famille noble protestante du Diois et dont le château était à Menglon, village qui jouxte Châtillon et en est séparé par le Bez et la montagne de Piémard.

Claude de Perdeyer fut compagnon d'armes du duc de Lesdiguières, chef militaire protestant du Dauphiné pendant les guerres de Religion. Il participa avec lui aux guerres d'Italie et de Religion, et fut gouverneur des châteaux et vallée du Queyras. En 1596, il avait acquis la seigneurie de L'Argentière dans les Hautes-Alpes, d'où le nom L'Argentière ajouté à son nom qui devient de Perdeyer de l'Argentière. Claude de Perdeyer signera dorénavant non plus "Perdeyer", mais "de L'Argentière".

Ce bâtiment restera propriété de la famille de L'Argentière jusqu'au début du XVIII^e siècle quand Charles, arrière-petit-fils de Claude lègue, suite à la Révocation de l'Édit de Nantes, une partie de ses biens dont l'hôtel de L'Argentière au prieur de Guignaise et évêque de Die, et s'installe à Grenoble.

Ensuite cette maison, "la maison du prieuré" aura des vocations multiples.

En 1738, le conseil des consuls en loue une partie pour y tenir ses assemblées, à cause de la chaleur qui régnait dans la maison des consuls. Le conseil y déplace aussi l'école "à cause du danger que courent les enfants à être piqués par quelques serpents" tombant des rochers situés au-dessus de la Maison des Consuls. L'école de Châtillon y restera jusqu'en 1905.

En 1744, le plafond de l'église Saint-Julien s'étant effondré, le 1^{er} étage de la désormais "maison du Prieuré" servira aux offices religieux et le 2^e étage sera affecté à l'école.

Au XVIII^e siècle, s'y trouve aussi, côté rue des Rostangs, "la Régie Royale des Tabacs" dont on peut encore essayer de déchiffrer l'inscription.

À la Révolution, les biens du clergé devenant nationaux, le 15 mars 1791, la commune "se porte acquéreur de la maison du Prieur de Guignaise située sur la Place Publique" pour en faire la mairie et l'école. Le juge de paix y sera installé par la suite au 1^{er} étage.

Dès la fin du XIX^e siècle, une partie du rez-de-chaussée du bâtiment sera louée pour des activités commerciales. Aujourd'hui la bibliothèque municipale est installée à cet emplacement.

Gaël ROBIN, ARCHIPAT

Tout d'abord j'aimerais vous remercier Monsieur le maire et toute l'équipe municipale.

Je voudrais remercier aussi spécialement Martine VINCENT et Monique ORAND qui ont suivi les travaux c'est-à-dire 75 réunions de chantier. Merci aussi au CAUE qui avait bien travaillé le sujet en amont. Merci à la DRAC et aux Bâtiments de France, qui nous ont permis de régler la question :

"comment restaurer les décors". Une autre question complexe était la mise aux normes d'un bâtiment du XVII^e siècle. Il faut des dérogations, et pour cela nous avons eu un dialogue fructueux avec le SDIS. Je remercie aussi toute mon équipe.

Quel défi ! Remettre en état un bâtiment qui a eu beaucoup de remaniements depuis le XVII^e siècle. La charpente était dans un grand état de délabrement. Il a fallu tout déposer et refaire. Mes remerciements vont aussi à tous les artisans pour leur travail. Je pense aux électriciens et plombiers qui ont su cacher toute la technique et ce n'était pas facile. Admirez cette façade ! son décor : les parties les plus sombres sont authentiques et celles qui sont restituées sont figurées en plus clair. C'est ce qu'on appelle le sottotono. On aurait pu aussi restituer les fenêtres à meneaux. Il y a eu un débat avec la DRAC et nous ne l'avons pas fait.

Merci à tous pour ces deux ans de projet.

Olivier TOURENG, vice-président à la Communauté de communes du Diois



Je suis très heureux pour cette inauguration, en tant que maire d'une commune voisine. Je salue l'engagement des équipes municipales pour cette aventure de plusieurs années



avec des difficultés de toute part. Le résultat parle de lui-même. Aujourd'hui ce bâtiment, c'est l'accueil du citoyen avec une accessibilité pour tous et un confort de travail pour le personnel et les élus. Encore merci. Vive Châtillon, vive le Diois.

Jacques ADENOT, président du Parc Naturel Régional du Vercors



Celui-ci pose le décor : le Vercors : un équilibre entre développement économique et protection de l'environnement. Il salue le sens de l'action publique.

Claude AURIAS, conseiller régional



Que du bonheur, toutes ces inaugurations dans le Diois. Eric, à travers toi, je voudrais saluer tout le travail fait par ton équipe. Vous êtes un village remarquable. C'est pour cela que la région a pu apporter 150 000 € comme village remarquable et 80 000 € au titre du bonus ruralité.

Ici c'est un bonheur de voir l'argent public bien utilisé pour la fierté des Châtillonnais. Continuez ainsi, merci à tous.

Marie-Pierre MOUTON, présidente du conseil départemental



Merci Eric ; je salue l'ensemble de l'équipe municipale. Vous avez travaillé d'arrache pied pour obtenir le label "Les plus beaux villages de France".

Une mairie, c'est le cœur battant de la République dans ses pierres. Dans le joli village de Châtillon-en-Diois, devant la mairie rénovée, devant la tour de l'horloge, on écrit l'histoire au temps présent. Ce lieu chargé d'histoire a toujours été une maison de rassemblement de la communauté des habitants. La restauration a été un projet ambitieux, difficile, et de qualité. Le Département de la Drôme a apporté un soutien de 713 000 €. Je salue le travail du CAUE qui a fait avancer le travail des élus. Et je vous félicite pour cette ténacité. Je dois dire ma reconnaissance aux élus qui forment la colonne vertébrale de notre république : avec parfois, fort peu de reconnaissance et des oppositions de groupes ou de collectifs qui s'affranchissent des règles. Le département sera toujours aux côtés des élus municipaux, démocratiquement élus, dès que leur

légitimité sera remise en question.

Le 26 juin, je demanderai à l'assemblée départementale de valider l'accompagnement de l'aménagement de l'entrée ouest de Châtillon pour 250 000 €.

Bravo pour le travail accompli. Vive Châtillon et vive la Drôme.

Bernard BUIS, sénateur



Ce fut une épreuve assez longue. Je me souviens d'un 14 juillet à Châtillon et de Bruno qui me présentait le projet et qui me disait : ça va être compliqué parce que faire une façade à l'italienne à Châtillon, c'est pas encore gagné ! Aujourd'hui cela

fait la fierté des Châtillonnais. Ce fut compliqué, mais vous avez eu la chance d'avoir les planètes alignées. Au moment où vous avez découvert le montant financier du projet, notre présidente du conseil départemental a donné le coup de pouce pour le financement. Certains ici disaient, on va ruiner la commune. On a voté la première subvention de 40 % très rapidement pour montrer que la commune ne serait pas toute seule. Le projet a reçu le soutien de la DRAC, de la région et vous avez bénéficié de l'amendement lié à l'incendie de Notre Dame! Il était possible de dépasser les 80 % de financement pour un monument historique : on est arrivé à 88 % !

Le restant à charge pour la commune est de 200 000 € ce qui est très supportable !

Puis il y a eu la Covid et quelques suppléments financiers. Le département a su répondre présent avec une deuxième, puis une troisième subvention. Eric, tu as de la chance, on n'inaugure pas une mairie tous les jours. Un édifice emblématique dans une commune labellisée "Plus Beaux Villages de France" . Aujourd'hui le résultat est magnifique. La vie de la mairie, c'est le lieu des services de proximité. C'est le lieu de la mémoire communale. C'est le garant de la légalité et du bien vivre ensemble. C'est le peuple représenté par la volonté démocratique.

Je voudrais rendre hommage aux élus locaux : vous êtes à portée des engueulades ! La devise, Liberté, Égalité Fraternité se trouve au fronton des mairies. Pas encore ici ; il y a un petit combat qu'il faut mener et j'espère qu'on va y arriver ! Merci aux élus, merci à la secrétaire de mairie, le couteau

suisse de l'administration municipale. Je signale qu'il y a une proposition de loi pour revaloriser le métier de secrétaire de mairie.

En conclusion, cette mairie c'est un élément de fierté pour la population. Les nouveaux habitants vont aussi y être très attachés.

Mme la Sous-Préfète, Corinne QUÈBRE

Je salue les intervenants précédents qui ont permis de resituer le contexte de l'édification de l'hôtel de ville. Nous inaugurons en quelque sorte une renaissance. Le mot n'est pas galvaudé. Il fait écho à la période historique au terme de laquelle est issue la construction qui nous rassemble aujourd'hui. La commune de Châtillon-en-Diois est sans conteste un lieu de patrimoine,

au sein d'un écrin naturel magnifique, qui sera prochainement reconnu la semaine prochaine au niveau national, car le territoire s'attache à sa préservation. Le patrimoine bâti est aussi aujourd'hui mis à l'honneur, sauvegardé et préservé. Dans cet écrin, l'hôtel de ville de Châtillon prend une place particulière, érigé là où se situaient précédemment les remparts du village. Aussi quelle merveilleuse initiative de soutenir son évolution vers le XXI^e siècle ; une telle intervention nécessite une longue et minutieuse préparation pour définir le parti pris de conservation. Je sais, et vous l'avez tous rappelé, les nombreux échanges qui ont permis avec l'appui des services compétents de la DRAC d'aboutir au choix effectué. Je sais aussi le savoir-faire qui a été mobilisé par les corps de métier, sous

la supervision du cabinet d'architecte ARCHIPAT et de la DRAC. Car intervenir sur un monument historique impose de tenir compte de contraintes exceptionnelles pour réussir la réhabilitation dans le respect de votre mission. Enfin bien entendu il a fallu un travail d'accompagnement technique et administratif, un engagement des élus et des administratifs et un effort financier partenarial pour mener à bien ce projet. L'État a ainsi contribué à financer la réhabilitation pour un montant de 337 000 €. L'état vous le savez sera toujours à vos côtés. Monsieur le sénateur, vous avez parlé de la prochaine maison France Service, engagement qui est le nôtre ; nous aurons, je l'espère bientôt la concrétisation de cette réussite aussi. Nous sommes aussi constamment à vos côtés, vous le savez, Mmes et MM. les maires présents, sur tous les sujets de sécurité. La sécurité de vos fonctions, mais aussi la sécurité de vos citoyens. Nous ne manquerons pas dans ce beau territoire du Diois de le rappeler. De la mobilisation collective est issu un bâtiment qui offre aujourd'hui aux services, aux élus, aux citoyens qui le fréquentent régulièrement, un lieu unique adapté aux besoins contemporains. Monsieur le maire, Mmes et MM. les élus, les services, l'architecte, les corps de métier associés à la réalisation et la mise en œuvre des travaux, je vous félicite à nouveau pour la réussite de cette magnifique opération patrimoniale qui conjugue passé, présent et futur et offre une nouvelle vie active à ce lieu historique.



24 juin 2023 Kermesse de l'école

La kermesse de l'école a profité du beau temps, presque un peu chaud. On a retrouvé les jeux habituels, les courses avec des échasses, le chamboule-tout, et quelques jeux nouveaux. L'innovation principale c'est que la fête s'est étalée sur la journée. Buvette, restauration avec couscous avec ou sans merguez, crêpes, gâteaux, il y avait le choix !

Par contre il n'y avait pas le foisonnement habituel, sans doute par suite de l'étalement sur la journée. Habituellement, avant la Covid, la fête de l'école se déroulait en fin d'après midi, à la sortie de l'école. C'est d'ailleurs dans l'après midi que enfants et parents sont venus plus nombreux. Un "limbo", danse des Antilles où il faut passer sous une barre de plus en plus basse, a créé de l'animation dans un joyeux désordre.



La sculpture géante et éphémère

Le public plus nombreux vers 16h30 attendait le spectacle : une pantomime jouée par une clown et sa chaise longue...

Il est bon de voir des parents participer à la vie de l'école. L'école est un peu au centre du village. C'est le lieu de la socialisation des enfants. C'est la promesse d'une vitalité pour le village. C'est un service public fondamental dans un village.

Maintenant c'est la période des vacances !
Bon été aux enfants de nos villages !



ANNONCES

Vide-greniers aux Nonières

Le traditionnel vide-grenier du CSCS de Treschenu-Creyers aura lieu le :

Dimanche 30 Juillet 2023 de 10h à 18h

Place de l'église
Les Nonières

Renseignements et inscriptions exclusivement pour les exposants non commerçants

Geneviève au 06 09 75 11 26, laisser un message avec vos coordonnées.

Déballage à partir de 8h

Prévoir parasol, chapeaux et éventuellement tabouret...

Habitants de Châtillon bourg centre, de Mensac, de Menée, d'Archiane, de Bénévise, c'est une bonne occasion de visiter Les Nonières !

Visiteurs de passage ou habitués, venez passer un moment dans une ambiance très conviviale et acheter quelques objets du quotidien, ou objets insolites, ou vêtements, ou livres, ou...

Le CSCS de Treschenu-Creyers



Assemblée générale de Art'Star

L'association Art'Star organise les marchés des saisons, des vides-grenier dans les viols du village et des animations.

Son Assemblée générale aura lieu

Jeudi 3 août, à 18h30

à la salle des associations, rue du Reclus

Bibliothèque municipale

La bibliothèque lance un appel à votre mémoire !

La bibliothèque municipale, sous sa forme actuelle, existe depuis 25 ans. Et d'autres bibliothèques ont fonctionné bien avant 1998 à Châtillon. Vous avez connu, ou fréquenté l'une ou l'autre de ces bibliothèques, en tant que lecteur, ou bénévole ? Nous aimerions recueillir vos témoignages, vos souvenirs, afin de pouvoir les évoquer pendant les journées du patrimoine en septembre.

Vous pouvez passer à la bibliothèque, ou en parler aux bénévoles que vous connaissez, ou laisser un mot à la mairie ou par courriel.

Merci d'avance !

La bibliothèque pendant l'été :

**Journée des auteurs du Diois
et des écrits sur le Diois**

Dimanche 23 juillet de 16h à 20h
au Champ de Foire

Comme tous les 2 ans, vous pourrez rencontrer les auteurs d'ouvrages ou de revues consacrés à l'histoire locale, ainsi que des éditeurs locaux et des auteurs de livres très divers (romans, poésie, essais, livres pour la jeunesse, aquarelles...) qui résident dans le Diois, et vous procurer leurs ouvrages.

Certains étaient là lors des éditions précédentes, d'autres viennent pour la première fois.

En cas de mauvais temps, nous nous mettrons à l'abri dans la salle Kubnick.

Ouverture en juillet et août :

mardi de 16h à 18h

vendredi de 10h30 à 12h

dimanche de 10h30 à 12h

Elle sera fermée les mercredis.

Venez profiter de la fraîcheur du lieu !

Les Jeunes Loups Châtillonnais annoncent :

La Vogue de Châtillon

sur 4 jours **du 7 au 10 Juillet**

Au programme des 3 premiers jours :

- animations musicales tous les soirs, dont un concert avec le groupe SONG FAMILY le samedi,

- buvette, concours de pétanque le samedi et le dimanche et fête foraine.

- clôture de la Vogue le lundi avec le concours de longue par "la Boule de l'Edelweiss".



Nous rappelons que des restrictions de circulation et de stationnement seront mises en place pendant ces 4 jours pour des raisons de sécurité. Pour le bon déroulement de celle-ci, nous vous demandons par avance de bien vouloir les respecter et nous nous excusons du désagrément que cela peut occasionner pour certains.

Nous espérons tous vous retrouver nombreux lors de ces événements et comme à l'habitude partager ensemble de bons moments de convivialité.

Les Jeunes Loups Châtillonnais

Quelques nouvelles des points de compostage de Châtillon

Les composteurs suivent leur petit bonhomme de chemin, grâce aux bons soins des bénévoles qui s'en occupent, et aux habitants qui apportent leurs déchets compostables. Environ deux fois par an, on y récupère un compost de bonne qualité.

Ce compost est un bon engrais pour les jardins, mais aussi pour les plantes en pots et jardinières.

Étendu au début de l'hiver, il protège le sol qui sera plus fertile au printemps.

Lorsque le compost est prêt à être utilisé, les bénévoles le sortent du bac de maturation et toutes les personnes intéressées peuvent venir en récupérer.

Des affiches sont posées sur les bacs de

compostage pour préciser le jour et l'heure de la mise à disposition du compost. Il faut juste venir avec un contenant (seaux, sacs, brouette, ...)

Vous avez bien compris que tout cela ne marche que grâce au travail de personnes engagées dans ce travail. Certains membres de l'équipe ayant quitté Châtillon, **nous sommes à la recherche de nouveaux bénévoles.**

L'équipe est bien chaleureuse, le travail demandé se résume à un quart d'heure par semaine + une heure tous les six mois lors du transfert d'un bac à l'autre.

N'hésitez pas ! Participez à cette démarche écologique.

Pour vous inscrire contactez la référente-mairie du dispositif de compostage :

Huguette Maillefaud, 06 08 92 72 33.

CHÂTILLON de FRANCE ET D'AILLEURS Rencontre des 14 et 15 Octobre 2023

Chers Châtillonnais et Châtillonnaises,

La plupart d'entre vous sont informés de ces deux journées festives que nous préparons pour le prochain mois d'octobre. Voici un petit rappel de l'Echo du mois de juin.

Les Châtillonnais que nous qualifierons "d'Ailleurs" viendront nombreux, nous n'en doutons pas, comme ils le font à nouveau après les interruptions dues à la Covid. Ce fut le cas lors de la reprise à Châtillon d'Azergues en octobre dernier.

L'habitude veut que des habitants du Châtillon organisateur acceptent de recevoir gracieusement chez eux, s'il le peuvent, les adhérents d'Ailleurs pour une ou deux nuits car certains viennent de loin.

Pour cela nous avons besoin de votre engagement pour nous préciser que vous acceptez de recevoir un couple ou une personne seule (voire plus !).

Nous souhaitons absolument une réponse pour fin Juillet, car nous devons répondre aux sollicitations de nos futurs visiteurs.

Vous trouverez ci-dessous un formulaire d'engagement à retourner à l'intention de Martine Vincent chargée de mission pour la Mairie ou à Roland Covarel, Trésorier de l'association.

Avec mes remerciements anticipés pour votre engagement et mes cordiales salutations.

Eric Vanoni
Maire de Châtillon-en-Diois

CHÂTILLON de FRANCE ET D'AILLEURS Rencontre des 14 et 15 Octobre 2023

Je soussigné

Adresse

Téléphone

Mail

Accepte de revoir pour une ou deux nuits (Bien Préciser SVP) :

UN COUPLE :

UNE PERSONNE SEULE :

PLUS :

Martine Vincent : Mairie 1 Place du Reviron, 26410 Châtillon-en-Diois, tél. 04 75 21 14 44

courriel : mairie.chatillonendiois@orange.fr , préciser à l'attention de Martine Vincent

Roland Covarel : 14 Rue des Jardins, 26410 Châtillon-en-Diois, tél. 04 75 21 13 77 / 06 74 39 59 75

courriel : roland.covarel@gmail.com

Conception et réalisation : Mairie de Châtillon-en-Diois, 26410

Directeur de la publication : Eric VANONI

Rédaction de ce numéro : J.A. MALOD

ISSN : 2744-046X